



Cursus ADN RSSI – Part2

Objectifs

- **Acquérir les compétences nécessaires à la prise de fonction du rôle de RSSI d'une organisation ou dans le cadre d'une mise à jour de vos connaissances.**
- **Ce cursus couvre :**
 - Le pilotage de la sécurité du SI
 - Le contrôle et l'évaluation de la sécurité du SI
 - La gestion des incidents de sécurité
 - La gestion de crise

Public concerné

- RSSI / DSI
- Consultants sécurité

Méthodes

- Cours magistraux
- Retours d'expérience

Validation

- Examen Final (QCM)
- Attestation de formation

Langue

- Support en français

Prérequis

- Bases de connaissance en sécurité de l'information

07 au 11 Avril 2025*

**Orange Cyberdefense
Lyon**

Déclaration d'activité n° 119 221 167 92
enregistrée auprès du préfet de région d'Ile-de-France. Cet enregistrement n'équivaut pas
à l'agrément de l'État selon le Code du travail, article L.6352-12.

Certificat Qualiopi | FR090521-1



4 000€
Hors Taxe
par personne

5 jours

**07 au 11
Avril 2025**

Cursus ADN RSSI Partie 2

Agenda de la formation

1 | Contrôler et évaluer la sécurité de son SI 07 avril 2025

- Définition
- Le besoin de contrôle
- Méthodes d'audit
- Mise en place d'un contrôle efficace

2 | Piloter la Sécurité du SI 08 avril 2025

- Enjeux du tableau de bord SSI
- À qui cela s'adresse ?
- Atelier : Réfléchir à sa position
- La norme ISO 27004
- Le Tableau de Bord SSI
- Atelier d'ébauche d'un TBSSI

3 | Gestion des incidents de sécurité 09 avril 2025

- Organisation d'une capacité de gestion des incidents
- Gestion des incidents de sécurité
- Gouvernance et activités post-incident

4 | Les fondamentaux de la Gestion de crise 10-11 avril 2025

- Évolution de la menace
- Fondamentaux de la gestion de crise
- Spécificités de la crise cyber
- Avant : Anticiper et se préparer
- Pendant : Gérer la crise
- Après : Capitaliser

Inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse mail

Fonction _____

Entreprise

Financement

Entreprise

OPCO

Date _____

Cachet et signature

Adresse

Orange Cyberdefense
12 TER Quai Perrache
69002 Lyon

* La formation sera maintenue sous réserve d'un quorum minimal de participants